

Accord Pelagos  
relatif à la création en Méditerranée  
d'un Sanctuaire pour les mammifères marins

2ème Réunion «Fonds Volontaire Pelagos»

Visioconférence, 23 novembre 2022



Accordo Pelagos  
relativo alla creazione nel Mediterraneo  
di un Santuario per i mammiferi marini

Il Riunione "Fondo Volontario Pelagos"

Videoconferenza, 23 novembre 2022

**Pelagos\_2ème\_Réunion\_FVP\_2022\_SR**  
**Français/Italien**  
**Distribution : 10/01/2023**

**COMPTE-RENDU DE LA 2ÈME RÉUNION DU**  
**« FONDS VOLONTAIRE PELAGOS »**  
**- Visioconférence, 23 novembre 2022 -**

# Sommaire

Point 1 de l'ordre du jour - Ouverture de la réunion, présentation des participants et informations pratiques .....	3
Point 2 de l'ordre du jour - Examen et adoption de l'ordre du jour .....	3
Point 3 de l'ordre du jour - Examen de la <i>letter of intent to donate</i> .....	3
Point 4 de l'ordre du jour - Adoption de la résolution .....	4
Point 5 de l'ordre du jour - Examen de la proposition d'un paragraphe d'amendement des Termes de Référence (ToR) du « Fonds Volontaire Pelagos » (Résolution 8.5) relative au mécanisme de rotation de la Présidence de la Commission d'évaluation, d'acceptation et d'attribution des contributions volontaires .....	4
Point 6 de l'ordre du jour - Clôture de la réunion .....	4

## ANNEXES

Annexe 1 - Liste des participants .....	6
Annexe 2 - Ordre du jour .....	7
Annexe 3 – Délibération 1.3 relative à l'adoption de la « <i>letter of Intent</i> » et du « <i>donation agreement</i> » pour les contributions volontaires au « Fonds Volontaire Pelagos » .....	8
Annexe 4 – Relevé des décisions .....	14

## Point 1 de l'ordre du jour - Ouverture de la réunion, présentation des participants et informations pratiques

1. Le Président de la Commission d'évaluation, d'acceptation et d'attribution des contributions volontaires, Monsieur Florian Expert, accueille les membres de la Commission à la réunion en visioconférence qu'il déclare ouverte à neuf heures et quinze minutes, le mercredi vingt-trois novembre deux mille vingt-deux.
2. Le Secrétaire exécutif de l'Accord Pelagos, Madame Costanza Favilli, informe les participants que le Président du Comité Scientifique et Technique et membre de la Commission, Monsieur Eric Béraud, ne pourra pas participer à la réunion. La liste des participants mise à jour est reportée en [annexe 1](#) du présent compte-rendu.

## Point 2 de l'ordre du jour - Examen et adoption de l'ordre du jour

3. Madame Silvia Sartori, membre de la Commission d'évaluation, d'acceptation et d'attribution des contributions volontaires pour l'Italie, propose une modification formelle de la version italienne de l'ordre du jour provisoire. L'ordre du jour provisoire est ainsi modifié et approuvé tel qu'il est reporté en [annexe 2](#) du présent compte-rendu.

## Point 3 de l'ordre du jour - Examen de la *letter of intent to donate*

4. Le Secrétaire exécutif de l'Accord Pelagos présente l'ébauche finale de la *letter of intent to donate*, incluant les propositions de modification transmises par les membres de la Commission, représentants de l'Italie et de la France.
5. Madame Céline Van Klaveren-Impagliazzo, membre de la Commission pour Monaco, souligne le fait que cette ébauche de la *letter of intent to donate* est particulièrement détaillée et qu'il serait souhaitable que celle-ci ne comprenne qu'un accord de principe entre le donneur et le bénéficiaire, et que les détails dudit accord soient définis dans un document complémentaire dûment rédigé et souscrit à cet effet.
6. **Les membres de la Commission d'évaluation, d'acceptation et d'attribution des contributions volontaires s'accordent pour rédiger deux documents distincts : une *letter of intent to donate* qui permette, dans un premier temps, d'enregistrer la volonté du donneur d'attribuer une contribution volontaire à l'Accord Pelagos, ainsi que son montant ; un *donation agreement*, à savoir un document définissant les détails relatifs à ladite attribution du montant susmentionné. Ces documents pourront être utilisés *ad interim* par le Secrétariat permanent au cours de l'année deux mille vingt-trois et devront être présentés en même temps que la proposition de modification des Termes de Référence du « Fonds Volontaire Pelagos » y afférant, lors de la 9ème Réunion des Parties à l'Accord Pelagos afin d'être éventuellement approuvés.**

## Point 4 de l'ordre du jour - Adoption de la résolution

7. Les membres de la Commission d'évaluation, d'acceptation et d'attribution des contributions volontaires décident d'approuver subséquemment, par courriel, la délibération relative à l'adoption de la *letter of intent to donate* et du *donation agreement* pour les contributions volontaires à l'Accord Pelagos. La délibération 1.3 est reportée en [annexe 3](#) du présent compte-rendu.

## Point 5 de l'ordre du jour - Examen de la proposition d'un paragraphe d'amendement des Termes de Référence (ToR) du « Fonds Volontaire Pelagos » (Résolution 8.5) relative au mécanisme de rotation de la Présidence de la Commission d'évaluation, d'acceptation et d'attribution des contributions volontaires

8. Le Secrétaire exécutif décrit la proposition d'un paragraphe d'amendement des Termes de Référence du « Fonds Volontaire Pelagos » relative au mécanisme de rotation de la Présidence de la Commission d'évaluation, d'acceptation et d'attribution des contributions volontaires.
9. Les membres de la Commission d'évaluation, d'acceptation et d'attribution des contributions volontaires décident de renvoyer l'examen des amendements éventuels à apporter aux Termes de Référence du « Fonds Volontaire Pelagos » lors de la prochaine réunion, qui pourra avoir lieu à partir du mois de janvier deux mille vingt-trois. À l'occasion de cette réunion, les membres de ladite Commission pourront donner leur avis à propos des propositions d'amendements à introduire concernant l'utilisation de la *letter of intent to donate* et du *donation agreement*, ainsi que ceux afférant au mécanisme de rotation de la Présidence de la Commission.

## Point 6 de l'ordre du jour - Clôture de la réunion

10. Sur proposition des membres de la Commission, son Président demande au Secrétariat permanent de fixer une date à partir du mois de janvier deux mille vingt-trois afin d'analyser les propositions d'amendements des Termes de Référence (ToR) du « Fonds Volontaire Pelagos ».  
Le relevé des décisions de la réunion est reporté en [annexe 4](#) du présent compte-rendu.
11. Le Président de la Commission d'évaluation, d'acceptation et d'attribution des contributions volontaires de l'Accord Pelagos remercie les membres de la Commission et déclare la réunion close le mercredi vingt-trois novembre deux mille vingt-deux à dix heures et vingt minutes.

# **ANNEXES**

## Annexe 1 - Liste des participants

NOM <i>COGNOME</i>	PRENOM <i>NOME</i>	FONCTION / <i>FUNZIONE</i>	ORGANISME / <i>ENTE</i>	TEL	EMAIL	PRESENCE <i>PRESENZA</i>
EXPERT	Florian	Président de la Commission FVP et membre pour la France <i>Presidente della Commissione FVP e membro per la Francia</i>	MTE			Confirmée / <i>Confermata</i>
BERAUD	Eric	Président du CST - Membre <i>Presidente del CST - Membro</i>	CSM			Absence justifié / <i>Assenza giustificata</i>
SARTORI	Silvia	Membre pour l'Italie <i>Membro per l'Italia</i>	MASE			Confirmée / <i>Confermata</i>
VAN KLAVEREN-IMPAGLIAZZO	Céline	Membre pour Monaco <i>Membro per Monaco</i>	DREC			Confirmée / <i>Confermata</i>
FAVILLI	Costanza	Secrétaire exécutif - Membre <i>Segretario esecutivo - Membro</i>	Pelagos - SP <i>Pelagos - SP</i>			Confirmée / <i>Confermata</i>
CATTANI	Viola	Adjointe au Secrétaire exécutif <i>Vicesegretario esecutivo</i>	Pelagos - SP <i>Pelagos - SP</i>		<a href="mailto:vcattani@pelagossanctuary.org">vcattani@pelagossanctuary.org</a>	Confirmée / <i>Confermata</i>

## Annexe 2 - Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion, présentation des participants et informations pratiques
2. Examen et adoption de l'ordre du jour
3. Examen de la *Letter of intent to donate*
4. Approbation de la délibération
5. Examen de la proposition de paragraphe d'amendement aux Termes de référence (ToR) du « Fonds Volontaire Pelagos » (Résolution 8.5) relatif à la Présidence tournante de la Commission d'évaluation, d'acceptation et d'attribution des contributions volontaires
6. Clôture de la réunion

### Annexe 3 – Délibération 1.3 relative à l'adoption de la « *letter of Intent* » et du « *donation agreement* » pour les contributions volontaires au « Fonds Volontaire Pelagos »

La 2<sup>ème</sup> Commission d'évaluation, d'acceptation et d'attribution des contributions volontaires, tenue le vingt-trois novembre deux-mille-vingt-deux par vidéoconférence :

*Rappelant* l'article 4 de l'Accord Pelagos, qui stipule que « *Les Parties s'engagent à prendre dans le sanctuaire les mesures appropriées [...] pour garantir un état de conservation favorable des mammifères marins en les protégeant, ainsi que leur habitat, des impacts négatifs directs ou indirects des activités humaines* » ;

*Vu* l'article 15 paragraphe 2 du Règlement intérieur de la Réunion des Parties à l'Accord Pelagos, adopté lors de la 3<sup>ème</sup> Réunion des Parties à l'Accord Pelagos tenue les trente et trente-et-un octobre deux-mille-six à Porquerolles (France), qui stipule que « *Le budget du présent Accord est constitué par [...] les contributions volontaires dont l'acceptation est approuvée par la réunion des Parties ou les Points focaux nationaux* » ;

*Rappelant* le règlement financier de l'Accord Pelagos, adopté lors de la 4<sup>ème</sup> Réunion des Parties à l'Accord Pelagos tenue du dix-neuf au vingt-et-un octobre deux-mille-neuf à Monaco ;

*Vue* la résolution 8.1 de l'Accord Pelagos relative au Plan de gestion (2022-2027) adoptée lors de la huitième Réunion des Parties à l'Accord Pelagos tenue les quinze et seize décembre deux-mille-vingt-et-un à Rome (Italie) ;

*Vue* la résolution 8.5 de l'Accord Pelagos relative au « Fonds Volontaire Pelagos », adoptée lors de la huitième Réunion des Parties à l'Accord Pelagos tenue les quinze et seize décembre deux-mille-vingt-et-un à Rome (Italie) ;

*Considérant* les résultats de la première réunion de la Commission d'évaluation, d'acceptation et d'attribution des contributions volontaires au "Fonds Volontaire Pelagos", qui s'est tenue en vidéoconférence le 29 septembre 2022 et, en particulier, la demande du Président de la Commission de convenir d'un modèle de "Letter of intent" pour la signature de contributions volontaires à l'Accord Pelagos ;

*Vu* le projet de « Letter of intent » soumis par le Secrétariat permanent et modifié par les membres de la Commission d'évaluation, d'acceptation et d'attribution du " Fonds volontaire Pelagos " ;

1. *approuve* l'utilisation de la « letter of intent to donate » et du « donation agreement », en tant que documents opérationnels à utiliser pendant l'année deux mille vingt-trois, tels que reportés respectivement en annexe 1 et en annexe 2 ;
2. *invite* le Secrétaire exécutif à présenter la présente délibération pour approbation, lors de la 9<sup>ème</sup> Réunion des Parties à l'Accord Pelagos.



**Annexe 1**

**LETTER OF INTENT TO DONATE**

This letter of intent serves to notify the intent to donate to the “Pelagos Voluntary Fund” and it represents the principle terms of the donation that will be further detailed in the donation agreement.

This letter is established between:

The \_\_\_\_\_ Donor:  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

The Donee:  
Pelagos Agreement - The Permanent Secretariat on behalf of the Commission for Evaluation, Acceptance and Allocation of Voluntary Contributions” (Commission EAA)  
Tour Odéon B1  
36, Avenue de l’Annonciade  
MC-98000 Principality of Monaco

The Donor wishes to make the following donation:  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

After signature of this letter of intent to donate the donee will send a donation agreement to the donor to finalize the commitment(s) and reciprocal engagements.

The use of the donation will be agreed under the donation agreement.

DONOR

DONEE

Date \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

Print Name \_\_\_\_\_

Print Name \_\_\_\_\_

Annexe 2

**DONATION AGREEMENT**

**1. Background and Purposes**

The purpose of this donation agreement is to provide a framework to the donation for the implementation of the Management and Action Plan (2022-2027) and the related Work Plans of the Pelagos Agreement.

**2. The donation agreement is established between:**

**The Donor:** \_\_\_\_\_ (the “Donor”).

**The Donee:** Pelagos Agreement

The Permanent Secretariat on behalf of the Commission for Evaluation, Acceptance and Allocation of Voluntary Contributions” (Commission EAA)

Tour Odéon B1

36, Avenue de l’Annonciade

MC-98000 Principality of Monaco (the “Donee”).

**3. The Donation:** (Choose One)

**One-time Monetary Donation:** The Donor wishes to make a one-time monetary donation to the Donee in the amount of € \_\_\_\_\_.

**Monthly Pledge:** The Donor wishes to make a monthly donation of € \_\_\_\_\_ to the Donee beginning \_\_\_\_\_ and  ending \_\_\_\_\_ for a total donation of € \_\_\_\_\_ OR  ongoing until further notice.

**Annual Pledge:** The Donor wishes to make an annual donation of € \_\_\_\_\_ to the Donee each year for \_\_\_\_\_ years, beginning \_\_\_\_\_ and  ending \_\_\_\_\_ for a total donation of € \_\_\_\_\_ OR  ongoing until further notice.

**Other:** The Donor wishes to donate the following to the Donee:  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**4. Donation Designation:** The above-described donation will be used for the following purpose(s):

restricted funds, which shall be used for the implementation of activities identified by the donor in the framework of the Management Plan and Action Plan (2022-2027) and the biennial Work Programmes adopted by the Pelagos Agreement. Please specify the activity

---

---

---

---

---

unrestricted funds, whose destination shall be decided by the Commission for Evaluation, Acceptance and Allocation of Voluntary Contributions in the framework of the Management Plan and Action Plan (2022-2027) of the Pelagos Agreement.

If the duration of the agreement exceeds the two-year period of the Work Plan, the donator and the donee will stipulate a new donation agreement referring to the new activities of the successive Work Plan.

#### 5. Alterations to Donation Designation

The Donee may need to alter the donation designation to ensure that current priorities are met. Should this be required, the Donee will respect the initial intent of this letter as closely as possible and inform the Donor about the relevant alterations.

#### 6. Donation Recognition (Choose One)

The Donor agrees to be recognized for the donation under the following name(s):

---

---

The Donor wishes to remain anonymous.

#### 7. Method of Payment

The Donor will provide the donation throughout:

bank account (here below the details of the Permanent Secretariat bank account)

**BANK: CFM INDOSUEZ WEALTH**

**BENEFICIARY: Pelagos Agreement — “Pelagos Voluntary Fund” (PVF)**

**IBAN: MC58 1273 9000 7005 8713 0000 182**

**SWIFT CODE (BIC): CFMOMCMXXXX**

**MESSAGE: « Donation to the PVF from ... »**

check

material goods

Other types of payment may be discussed and agreed with/by the “Commission for Evaluation, Acceptance and Allocation of Voluntary Contributions” of the Pelagos Agreement.

**8. Currency**

All mentions of currency or the usage of the “€” icon shall be known as referring to the Euro (European Currency).

**9. Governing Law**

This donation agreement shall be governed under the laws of the Principality of Monaco.

**10. Correspondence**

All correspondence in connection with this Agreement will be addressed to:

<b>For the Donee and on behalf of the “Commission for Evaluation, Acceptance and Allocation of Voluntary Contributions” of the Pelagos Agreement</b>	<b>For the Donor</b>
<p><b>Mrs. Costanza Favilli</b> Executive Secretary of the Pelagos Agreement</p> <p>Tour Odéon B1 36, Avenue de l’Annonciade MC-98000 Monaco</p> <p>Tel: +377 9216 11 57 E-mail: <a href="mailto:cfavilli@pelagossanctuary.org">cfavilli@pelagossanctuary.org</a></p> <p>In copy: <a href="mailto:secretariat@pelagossanctuary.org">secretariat@pelagossanctuary.org</a> and <a href="mailto:vcattani@pelagossanctuary.org">vcattani@pelagossanctuary.org</a></p>	<p>Mrs/Mr...</p> <p>...</p> <p>...</p> <p>...</p>

**11. Acceptance**

If you are agreeable to the aforementioned terms, please sign and return a duplicate copy of this donation agreement by no later than \_\_\_\_\_.

DONOR

Date \_\_\_\_\_

Donor’s Signature \_\_\_\_\_

Print Name \_\_\_\_\_

DONEE

Date \_\_\_\_\_

Donee's Signature \_\_\_\_\_

*The Executive Secretary on behalf of the "Commission for Evaluation, Acceptance and Allocation of Voluntary Contributions" of the Pelagos Agreement*

Print Name \_\_\_\_\_

## Annexe 4 – Relevé des décisions

Point de l'ordre du jour	Décision	Responsable	Echéance
3 (paragraphe 6)	Les membres de la Commission d'évaluation, d'acceptation et d'attribution des contributions volontaires s'accordent pour rédiger deux documents distincts : une <i>letter of intent to donate</i> qui permette, dans un premier temps, d'enregistrer la volonté du donateur d'attribuer une contribution volontaire à l'Accord Pelagos, ainsi que son montant ; un <i>donation agreement</i> , à savoir un document définissant les détails relatifs à ladite attribution du montant susmentionné. Ces documents pourront être utilisés <i>ad interim</i> par le Secrétariat permanent au cours de l'année deux mille vingt-trois et devront être présentés en même temps que la proposition de modification des Termes de Référence du « Fonds Volontaire Pelagos » y afférant, lors de la 9 <sup>ème</sup> Réunion des Parties à l'Accord Pelagos afin d'être éventuellement approuvés.	Les membres de la Commission et les Parties à l'Accord	Lors de l'approbation du présent compte-rendu et à l'occasion de la 9 <sup>ème</sup> Réunion des Parties de l'Accord Pelagos
4 (paragraphe 7)	Les membres de la Commission d'évaluation, d'acceptation et d'attribution des contributions volontaires décident d'approuver subséquemment, par courriel, la délibération relative à l'adoption de la <i>letter of intent to donate</i> et du <i>donation agreement</i> pour les contributions volontaires à l'Accord Pelagos. La délibération 1.3 est reportée en <a href="#">annexe 3</a> du présent compte-rendu.	Les membres de la Commission	Lors de l'approbation du présent compte-rendu
5 (paragraphe 9)	Les membres de la Commission d'évaluation, d'acceptation et d'attribution des contributions volontaires décident de renvoyer l'examen des amendements éventuels à apporter aux Termes de Référence du « Fonds Volontaire Pelagos » lors de la prochaine réunion, qui pourra avoir lieu à partir du mois de janvier deux mille vingt-trois. À l'occasion de cette réunion, les membres de ladite Commission pourront donner leur avis à propos des propositions d'amendements à introduire concernant l'utilisation de la <i>letter of intent to donate</i> et du <i>donation agreement</i> , ainsi que ceux afférant au	Les membres de la Commission	3 <sup>ème</sup> Commission d'évaluation, d'acceptation et d'attribution des contributions volontaires

	mécanisme de rotation de la Présidence de la Commission.		
6 (paragraphe 10)	<p>Sur proposition des membres de la Commission, son Président demande au Secrétariat permanent de fixer une date à partir du mois de janvier deux mille vingt-trois afin d'analyser les propositions d'amendements des Termes de Référence (ToR) du « Fonds Volontaire Pelagos ».</p> <p>Le relevé des décisions de la réunion est reporté en <a href="#">annexe 4</a> du présent compte-rendu.</p>	Le Secrétariat permanent	A partir du mois de janvier 2023